

QUE FAIT MA VILLE POUR NOS ENFANTS ?

« **Ma ville** joue un rôle concret pour accompagner et accueillir les enfants dans leurs apprentissages et leurs activités. »

Ma ville, elle assure :

- L'accueil des enfants grâce :
 - à la crèche avant l'entrée à l'école,
 - à l'école construite près de chez moi et entretenue.
- La gestion de la première inscription à l'école.
- L'accueil des élèves avant, après le temps scolaire, les mercredis et pendant les vacances scolaires.
- La gestion de la restauration scolaire.
- L'accueil et l'animation des structures jeunesse.



CE QUE JE PAIE, CE QUI EST PRIS EN CHARGE PAR MA VILLE :

- **Crèche :**
Financée en 3 parties par la CAF, les collectivités locales et les familles, chacune participant pour environ un tiers du coût.
- **Restauration scolaire :**
Les parents prennent en charge 10 à 40 % du coût réel.